



« Jamais ne pourra luire une ferme espérance de paix durable entre les peuples tant que les individus et les nations refuseront de reconnaître et de proclamer la souveraineté de Notre Sauveur. ».

Concluant l'Année sainte jubilaire il y a cent ans, le pape Pie XI proclamait la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ sur les nations et les sociétés, sur les familles et les individus, par l'encyclique *Quas Primas*, du 11 décembre 1925. Et il établissait la Fête du Christ-Roi.

Face à l'indifférentisme religieux et au laïcisme militant exultant Dieu de la vie publique, le Pape prescrivait le culte public du Christ-Roi comme remède contre cette « peste de notre époque ».

### Les demandes du monde catholique (fin XIXe – début XXe siècle)

« *Oportet regnare : Il faut qu'Il règne* »<sup>1</sup>, criait déjà saint Paul, premier théologien de la Royauté du Christ.

Les consécration au Sacré-Cœur de familles et d'États, la consécration du genre humain au divin Cœur par Léon XIII en 1900, allaient en ce sens. Dès sa première encyclique, *E supremi apostolatus* (4 octobre 1903) saint Pie X avait lancé ce programme de restauration intégrale de la société dans le Christ comme principe d'ordre dans tous les domaines. Sa devise et son programme étaient clairement définis : *Instaurare omnia in Christo : tout restaurer dans le Christ*<sup>2</sup>.

L'initiative concrète revient au jésuite Jean Marie Sanna-Solaro (1880). Elle fut poursuivie par Georges et Marthe<sup>3</sup> de Noaillet qui, pendant six ans, avec l'approbation de Benoît XV puis de Pie XI, réunirent les signatures de centaines d'évêques et de milliers de fidèles réclamant l'institution d'une fête du Christ-Roi.

### La réalisation par Pie XI (1925)

L'encyclique présente la royauté du Christ dans ses trois dimensions :

**1. Royauté sociale et politique :** « *Les chefs d'État ne sauraient refuser de rendre – en leur nom personnel, et avec tout leur peuple – des hommages publics, de respect et de soumission à la souveraineté du Christ.* »

**2. Royauté familiale :** par les consécration au Sacré-Cœur.

**3. Royauté individuelle :** « *Il faut donc qu'il règne sur nos intelligences, nos volontés et nos cœurs.* »

**Date liturgique :** La fête fut fixée « *chaque année, le dernier dimanche d'octobre, c'est-à-dire celui qui précède immédiatement la solennité de la Toussaint* », « *de sorte que les mystères de la vie de Jésus-Christ commémorés au cours de l'année liturgique trouveront dans la solennité du Christ-Roi comme leur achèvement et leur couronnement* ».

### Les Cristeros (1926-1929)

L'enseignement pontifical fut reçu avec ferveur par le monde catholique. Il trouva son illustration la plus héroïque et tragique au Mexique, où les Cristeros s'opposèrent en armes aux lois

anticléricales du gouvernement maçonnique. Cette guerre sainte fit 250 000 morts<sup>4</sup> pour la défense de la Royauté du Christ. *¡Viva Cristo Rey !*

### La dénaturation par Paul VI (1969)

Paul VI transforma radicalement la fête lors de la réforme post-conciliaire :

- Nouveau calendrier : dernier dimanche de novembre au lieu d'octobre ;
- Nouveau nom : « Christ Roi de l'univers » (formulation abstraite) ;
- Nouveau sens : évacuation des dimensions concrètes au profit d'une royauté désincarnée.

Cette « dés-idéologisation » vide la fête de son caractère militant. Le passage d'octobre (pleine vie sociale) à novembre (logique purement liturgique) symbolise ce repli vers la sphère religieuse, alors que Pie XI voulait l'en faire sortir.

### Mgr Marcel Lefebvre, défenseur de la Royauté sociale

Mgr Marcel Lefebvre fut l'un des plus ardents défenseurs de la doctrine traditionnelle de la Royauté sociale du Christ. Ce fut le thème de plusieurs sermons, conférences publiques ou internes et, dans son livre, *Ils l'ont découronné*, il se livre à une étude approfondie sur le désastre que produit le libéralisme dans l'Église catholique et dans la société civile.

« *Influencés par une théologie imprégnée des philosophies idéalistes et existentialistes, lors du concile et depuis le concile Vatican II les papes font demi-tour. Les fausses religions sont désormais vues favorablement.* »

« *C'est le Règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous voulons, et nous professons notre foi en disant que Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu. Et c'est pourquoi, nous voulons aussi la messe dite de saint Pie V. Parce que cette messe est la proclamation de la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

« *Toute notre Fraternité est au service de ce Roi, elle n'en connaît pas d'autre, elle n'a de pensée, d'amour, d'activité que pour Lui, pour son Règne, sa gloire et l'achèvement de son œuvre rédemptrice sur la terre.* » (Lettre aux membres, Noël 1977)

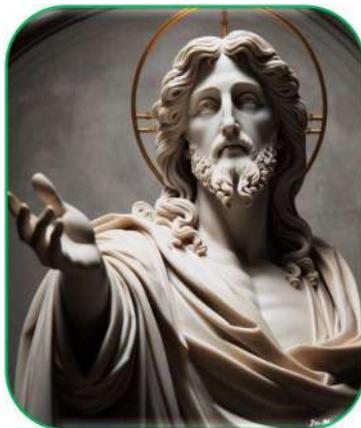
« *Nous voulons que Notre-Seigneur Jésus-Christ règne. Vous l'avez chanté tout à l'heure : "Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !. Est-ce que ce sont des mots ? Seulement des mots ? Des paroles, des chants ? Non ! Il faut que ce soit une réalité.* » (Sermon du jubilé sacerdotal, 23 septembre 1979)

### Actualité brûlante

Cent ans après *Quas Primas*, le défi demeure. La sécularisation que Pie XI voulait combattre s'est accélérée. Face à un monde sans Dieu, son enseignement trouve une actualité brûlante.

Le Christ est *le* Roi par naissance et par conquête.

Soyons les apôtres du Christ-Roi !



Venez à Moi !

<sup>1</sup> 1 Cor 15, 25.

<sup>2</sup> Ep 1, 10.

<sup>3</sup> J.-C. Prieto de Acha, *Marthe de Noaillet, apôtre du Christ-Roi*, éd. Via Romana.

<sup>4</sup> D'après Jean Meyer : 60 000 fédéraux, 30 000 Cristeros, 150 000 civils assassinés. De 3000 prêtres avant la guerre, ils n'étaient plus que 334. La persécution dura jusqu'en 1935, faisant encore plus de 5 000 victimes.

Octobre			Montgardin	Le Laus
Me	1	De la férie <i>Vert</i> 4e cl Mém. S. Rémi, Évêque et Confesseur <i>Blanc</i> 4e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Je	2	Les Saints Anges Gardiens <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Ve	3	Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, Vierge <i>Blanc</i> 3e cl <i>PVM</i> Patronne secondaire de la France 2e cl [Patronne des Missions 1 <sup>re</sup> cl]	Messes : 7h15 et 11h00	
Sa	4	S. François d'Assise, Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl <i>PSM</i>	Messes : 7h15 et 11h00	
Di	5	XVIIe Dimanche après la Pentecôte <i>Vert</i> 2e cl Solennité de Notre-Dame du Rosaire <i>Blanc</i> 2e Cl.	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	6	S. Bruno, Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Ma	7	Notre-Dame du S. Rosaire <i>Blanc</i> 2e cl Mém. S. Marc 1 <sup>er</sup> , Pape et Confesseur	Messes : 7h15 et 11h00	
Me	8	Ste Brigitte de Suède, Veuve <i>Blanc</i> 3e cl Mém. SS. Serge, Bacchus, Marcel et Apulée, Martyrs	Messes : 7h15 et 11h00	
Je	9	S. Jean Léonardi, Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl Mém. St Denis évêque, Rustique et Éleuthère, Martyrs	Messes : 7h15 et 11h00	
Ve	10	S. François de Borgia, Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Sa	11	Maternité de la Très Ste Vierge <i>Blanc</i> 2e cl	Messes : 7h15 et 11h00 <i>chantée</i>	
Di	12	XVIIIe Dimanche après la Pentecôte <i>Vert</i> 2e cl	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	13	S. Édouard, Roi et Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Ma	14	S. Calixte 1 <sup>er</sup> , Pape et Martyr <i>Rouge</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Me	15	Ste Thérèse d'Avila, Vierge <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Je	16	Ste Hedwige, Veuve <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Ve	17	Ste Marguerite-Marie Alacoque, Vierge <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Sa	18	S. Luc, Évangéliste <i>Rouge</i> 2e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Di	19	XIXe Dimanche après la Pentecôte <i>Vert</i> 2e cl Missions – Prières, Oraison impérée et Quête	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	20	S. Jean de Kenty, Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Ma	21	De la férie <i>Vert</i> 4e cl – Mém. S. Hilarion, Abbé, et Stes Ursule et ses compagnes, Vierges et Martyres	Messes : 7h15 et 11h00	
Me	22	De la férie <i>Vert</i> 4e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Je	23	S. Antoine-Marie Claret, Évêque et Confesseur <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Ve	24	S. Raphaël, Archange <i>Blanc</i> 3e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Sa	25	De la Ste Vierge au samedi <i>Blanc</i> 4e cl Mém. SS. Chrysanthe et Darie, Martyrs <i>Rouge</i>	Messes : 7h15 et 11h00	
Di	26	Fête du Christ-Roi <i>Blanc</i> 1 <sup>re</sup> cl XXe Dimanche après la Pentecôte <i>Vert</i> 2e cl	7h25 : Messe basse 10h30 : Messe chantée	9h00
Lu	27	De la férie <i>Vert</i> 4e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Ma	28	S. Simon et S. Jude, Apôtres <i>Rouge</i> 2e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Me	29	De la férie <i>Vert</i> 4e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Je	30	De la férie <i>Vert</i> 4e cl	Messes : 7h15 et 11h00	
Ve	31	De la férie <i>Vert</i> 4e cl	Messes : 7h15 et 11h00	

*Confessions avant les messes de 9 h et 10h30 le dimanche. – Autres moments : demander.*  
*Catéchisme pour adultes : dimanches 12 et 26, à 13h30.– Tiers-Ordre FSSPX : dimanche 19, à 12h.*

« Royaume de vérité et de vie, royaume de sainteté et de grâce,  
royaume de justice, d'amour et de paix. » Préface de la messe.



« Il n'y a lieu de faire aucune différence entre les individus, les familles et les États, car les hommes ne sont pas moins soumis à l'autorité du Christ dans leur vie collective que dans leur vie privée. »

« Si les hommes venaient à reconnaître l'autorité royale du Christ dans leur vie privée et dans leur vie publique, des bienfaits incroyables – une juste liberté, l'ordre et la tranquillité, la concorde et la paix – se répandraient infailliblement sur la société tout entière. »

« Les États, à leur tour, apprendront par la célébration annuelle de cette fête que les gouvernants et les magistrats ont l'obligation, aussi bien que les particuliers, de rendre au Christ un culte public et d'obéir à ses lois. » Encyclique *Quas Primas*.